



FICHE D'EMPRUNT DE MATERIEL
Réservé aux Associations Nyonsaises.

Sono Maison des Sports (Utilisable seulement dans la Maison des Sports)

Sono Portative Service des Sports

Nom de l'Association :.....

Nom du responsable de l'emprunt :.....

Tél :.....

Adresse :.....

Date de l'emprunt :.....

Date du retour :.....

Dépôt obligatoire d'un chèque de caution.

- Sono = 500 € à l'ordre du Trésor Public

Chèque restitué après vérification de l'état et du bon fonctionnement de l'appareil.

Date :
Signature du responsable de
l'emprunt

Date :
Signature Mairie